

Centre
Wallonie
Bruxelles
Paris

AHA

Désassignation

**Résidence d'architecte
et conférence performée
au Centre Wallonie Bruxelles Paris
sur une proposition de AHA**

**Règlement de
consultation**

Commanditaires

Centre Wallonie Bruxelles Paris

127-129, rue Saint Martin – 75004 Paris

Dit « Le Centre »

AHA

43 rue de Lancry – 75010 Paris

Objet

Appel à candidature pour une résidence d'architecture à Paris suivie d'une conférence performée, lancé par Le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris (Le Centre) destiné à la sélection d'un.e architecte ou d'un binôme d'architectes francophones de nationalité belge et/ou ayant un ancrage avéré en Wallonie ou Bruxelles (L'architecte). La première édition est prévu au printemps 2020.

Date et durée de la résidence

Fin mai-début juin 2019 pour une durée de 10 jours (du lundi au vendredi de la semaine suivante)

L'appel à projet et les annexes de la présente consultation sont disponibles sur

- la plate-forme de dématérialisation Wallonie Bruxelles Architecture
www.wbarchitectures.be
- le site du Centre Wallonie Bruxelles Paris
www.cwb.fr
- sur demande auprès de Valentine Robert, responsable de la gestion du bâtiment, conseillère juridique et chargée de la mise en œuvre de l'appel auprès du Centre : v.robert@cwb.fr
- le site de AHA www.aha-paris.com

Pièces constitutives du dossier de consultation

Le dossier de consultation comporte :

- 1 – l'appel à candidature
- 2 – le présent règlement de la consultation
- 3 – les plans du Centre Wallonie Bruxelles Paris
- 4 – des photos du Centre Wallonie Bruxelles Paris

Modalités pour candidater

L'équipe résidente peut être constituée de deux personnes. Chaque résident doit attester des qualifications suivantes :

- être architecte diplômé d'état
- pouvoir témoigner d'un ancrage réel en Wallonie ou à Bruxelles : être un ressortissant belge et/ou pratiquer l'architecture en Belgique francophone
- parler couramment français
- avoir plus de 25

Calendrier

- Lancement de l'appel à candidature : jeudi 7 novembre 2019
- Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 6 décembre 2019 avant minuit, cachet de la poste faisant foi.
- Jury : vendredi 17 janvier 2020
- Information de l'équipe retenue : lundi 20 janvier 2020

Remise des candidatures

Les candidatures doivent être remises sur un support papier et en pdf

- par voie électronique en envoyant le dossier à v.robert@cwb.fr ;
- par voie postale à l'adresse indiquée ci-après

Centre Wallonie Bruxelles Paris

Valentine Robert

127-129, rue Saint Martin – 75004 Paris

- ou en les déposant contre récépissé à l'accueil du Centre, au plus tard le vendredi 29 novembre entre 10h et 16h.

Contenu du dossier de candidature

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

Dossier créatif

- une note d'intention de 10 pages maxi dans laquelle sera rapidement rappelé le parcours du ou des postulants, sera expliquée leur compréhension de l'objet de l'appel à candidature, seront détaillées leur motivation pour y répondre et seront esquissées les premières intuitions concernant cette résidence et sa restitution sous forme de conférence performée, avec éventuellement quelques références.
- un portfolio pour chaque membre ou commun
- un curriculum vitae pour chaque membre

Dossier administratif

- une lettre de candidature, qui précise la forme juridique de la candidature et, le cas échéant le nom donné à l'association du binôme dans le cadre de ce projet

et pour chaque membre :

- une copie de diplôme d'architecture
 - un copie du passeport ou de la CNI
 - les coordonnées professionnelles et/ou personnelles de chaque membre du binôme
 - un relevé d'identité bancaire
-
- si le postulant n'est pas belge une preuve de son implication professionnelle dans un bureau d'architecture ouvrant en Belgique francophone.

Sélection des candidats

La sélection des candidats aura lieu en 2 phases :

Phase 1 : examen des dossiers

Les capacités des candidats seront analysées au regard de :

- compréhension de l'objet de cet appel à candidature (50%)
- premières intuitions concernant cette résidence et sa restitution (25%)
- du Portfolio des candidats (25 %)
- la conformité administrative (seule les candidatures conformes seront étudiées.)

Trois à cinq dossiers seront retenus par une commission technique à l'issue de cette première phase.

Phase 2 : Oral devant un jury

Les candidats dont la candidature est retenue seront informés le vendredi 6 décembre 2019 et convoqué pour un oral un jury vendredi 17 janvier 2020 à Paris. Le temps imparti et les modalités de l'oral seront précisés ultérieurement.

Le jury est composée de personnalités qualifiées travaillant au carrefour de la culture et l'architecture et œuvrant entre la France et la Belgique.

Enveloppe financière

Budget prévisionnel

- Indemnité de résidence 1000 € (à se partager éventuellement en cas de binôme)
- Budget de production de la conférence performée : 1000 € HT
- Hébergement, per diem et 2 aller-retour en train entre Paris- Bruxelles pris en charge par le CWB Paris.

Droits

Le CWB et AHA assureront la communication internationale et la diffusion du projet DESASSIGNATION et de ses différentes modules depuis le lancement de l'appel à candidature jusqu'à la valorisation finale de la résidence menée et sa restitution dans le cadre d'une conférence performée.

Pour cela, l'architecte auteur cède au CWB et AHA, à titre gratuit et pour une durée de 20 ans, le droit de représentation, d'exploitation, de reproduction, de communication au public, de prêt et d'exposition des œuvres plastiques, graphiques, multimédia et des écrits produits au cours de la résidence et de la conférence performée.

L'architecte autorise le CWB Paris à documenter par tout moyen la résidence et à filmer la conférence performée et à utiliser ces documents pour valoriser et diffuser le projet.

La présente cession est consentie pour la France et le monde.

Les cessionnaires s'engagent à mentionner le nom de l' auteur lors de toute exploitation de l'œuvre faisant l'objet du présent acte, sauf dispense expresse de l'architecte auteur.

De meme, toute mention du projet par les parties devra préciser : Désassignation, résidence d'architectes et conférence performée au Centre Wallonie Bruxelles Paris sur une proposition de AHA.

Renseignements complémentaires

Pour des renseignements complémentaires, les candidats peuvent contacter

AHA, Annabelle Hagmann

info@aha-paris.com

www.aha-paris.com

De l'underground au consacré

Prototype de l'anti-musée, le Centre Wallonie-Bruxelles/ Paris - au travers d'une programmation résolument transdisciplinaire - assure la promotion en France des talents émergents ou confirmés d'artistes basés en Wallonie et à Bruxelles.

Situé dans le 4^{ème} arrondissement, la programmation du Centre se déploie sur plus de 1000m².

Doté d'espaces poreux : théâtre, librairie, galerie, cour, cinéma... "Le Centre" dévoile par saison des créations qui attestent de la singularité et de l'irréductibilité à un dénominateur commun de la scène dite belge francophone.

Depuis sa création, le Centre a contribué à autant distinguer que favoriser l'émergence.

En savoir plus + : www.cwb.fr